

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Lundi 14 mars 2016

INFO PRESSE

Le délégué pour la Nouvelle-Calédonie en Nouvelle-Zélande en mission sur le territoire

Délégué pour la Nouvelle-Calédonie en Nouvelle-Zélande, Yves Lafoy était en mission du 7 au 11 mars à Nouméa. Afin d'accompagner les entreprises calédoniennes dans leurs démarches de prospection du marché néo-zélandais et de dynamiser les échanges entre les deux pays, il a rencontré plusieurs acteurs calédoniens du développement économique local.

Grâce aux travaux initiés par le délégué, plusieurs pistes de collaboration économiques régionales avec les agences gouvernementales néo-zélandaises ont été identifiées. Parmi ces pistes, le programme « *Path to Market* » est destiné à mieux cerner les environnements économiques de ces deux pays qui souhaitent consolider leurs relations. Il pourrait se traduire par l'organisation prochaine à Nouméa d'un séminaire « Investir en Nouvelle-Zélande », lequel serait suivi d'une mission en Nouvelle-Zélande d'une sélection d'entrepreneurs calédoniens.

Au cours de la semaine, le délégué a également initié la création d'un « Club d'affaires » NC-NZ, animé la table ronde du « Club des exportateurs », rencontré séparément neuf entrepreneurs motivés par les échanges impliquant la Nouvelle-Zélande, et participé à une réunion avec les huit clusters (grappes d'entreprises) recensés localement.

Outre l'ensemble de ces missions, M. Lafoy veille également au suivi des relations avec le Forum des Îles du Pacifique, instance politique régionale à laquelle la Nouvelle-Calédonie souhaiterait accéder comme membre à part entière.

Le parcours de M. Yves Lafoy

En poste à Wellington, au sein de l'ambassade de France, depuis sa nomination en novembre 2012, Yves Lafoy est le premier délégué calédonien. Il a pour mission de renforcer le dialogue politique entre les deux pays et développer des actions de coopération dans trois secteurs : culture et éducation, sciences et innovation, économie et commerce. Le 3 novembre dernier, le délégué a été reconduit dans ses fonctions.

INFO PRESSE

La Nouvelle-Calédonie invitée à l'évènement « After 5 » sur le « Potentiel économique des collectivités françaises du Pacifique »

La Chambre de commerce franco-néo-zélandaise (FNZCCI) et le Conseil des entreprises Nouvelle-Zélande – Pacifique (NZ Pacific Business Council) organisent le 16 mars à Auckland, un évènement consacré au potentiel économique des territoires français du Pacifique – plus particulièrement la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

Cet évènement a pour objectif de sensibiliser les entreprises néo-zélandaises aux potentiels de développement des relations avec leurs voisins français dans les secteurs :

- des infrastructures (construction, travaux publics, mines et énergie),
- des biens de consommation à rotation rapide,
- de l'alimentation et des boissons.

Trois conférenciers ont d'ores et déjà confirmé leurs participations, notamment:

- Justin Fepuleai, Consul général de Nouvelle-Zélande pour la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française et Wallis et Futuna, en poste à Nouméa,
- Kirsty Reynolds, Vice-présidente de la Chambre de commerce franco – néo-zélandaise (FNZCCI),
- Yves Lafoy, Délégué pour la Nouvelle-Calédonie en Nouvelle-Zélande, basé à l'ambassade de France à Wellington.

Parmi les sujets traités, cinq questions seront abordées :

- *Qui sont en Nouvelle-Calédonie les grands acteurs de l'industrie en termes d'infrastructures (mines, routes, ports, énergie) ?*
- *Quels sont les projets d'infrastructure programmés pour les 3 prochaines années ?*
- *Quels sont les sources de financements pour ces projets ?*
- *Quels sont les organismes néo-calédoniens avec lesquels les sociétés néo-zélandaises doivent contacter en matière d'infrastructure ?*
- *Quels sont les réglementations en vigueur en NC que les entreprises NZ doivent connaître lors d'appels d'offres pour des projets en NC ?*

À noter que pour l'exercice 2014-2015, les exportations de la Nouvelle-Zélande vers la France, d'un montant de 364,6 MNZ \$, sont comparables à celles de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie réunies, qui ont atteint respectivement 189,2 et 152,4 MNZ \$.